



Parlons
VILLE
Parlons
VIE

Talence

Retour sur la réunion du 2 mars 2022

Quartier La Taillade



Depuis le mois de septembre 2021, nous avons repris nos rencontres de quartier, appelées Parlons Ville, Parlons Vie. La crise sanitaire nous avait en effet conduits à les annuler pendant près d'un an. Le succès de ces rencontres est au rendez-vous, preuve s'il en fallait une de notre volonté commune d'échanger sur les sujets qui animent nos quartiers et notre ville. Elles ont ainsi repris dans le strict respect de l'évolution des règles sanitaires et nous devons nous en réjouir. La démocratie locale est faite d'échanges, vous permettant de vous exprimer sur votre quartier et votre Ville et à la municipalité d'y répondre. Depuis cette année, ces réunions seront suivies de ce document qui mettra en avant les informations qui intéressent l'ensemble de votre quartier, les principales questions et leurs réponses mais aussi de nombreuses informations utiles au quotidien. Puisque la démocratie se vit tous les jours, n'hésitez pas à solliciter votre adjoint de quartier, votre élu de secteur, votre conseil communal, votre comité de quartier, tous ces acteurs qui sont là, au quotidien justement, pour vous. Et bien sûr, n'oubliez pas, si vous avez une anomalie à signaler, un service dédié est à votre écoute : Allo Talence. Joignable par mail, téléphone ou en direct à l'Hôtel de ville, l'équipe vous apporte une réponse sous 72h.

À très bientôt.

Emmanuel Sallaberry

Maire de Talence



VOTRE ADJOINTE DE QUARTIER

Sophie RONDEAU

Adjointe de quartier ① et ②

Émile Zola, Haut-Brion, La Taillade, Médoquine, Saint-Genès

conseil.communal1@talence.fr



VOTRE ÉLUE DE SECTEUR

Isabelle BALLIGAND

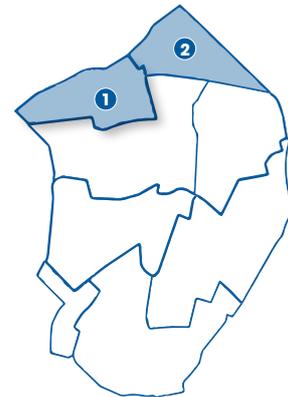
Éluée de secteur ②

Émile Zola, La Taillade, Saint-Genès

isabelle.balligand@talence.fr

05 56 84 34 60

Retrouvez les prochaines dates des permanences sur :
www.talence.fr/je-participe/permanence-des-elus-de-secteur



LE QUARTIER, À LA LOUPE



21 hectares



1577 habitants

Comité de quartier

Président : André Scotto - 06 85 53 60 95 - andrebordo2000@yahoo.fr

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Une anomalie à signaler ?

Contactez Allo Talence pour une prise en charge rapide, un suivi personnalisé et une réponse sous 72h ouvrées.



1 SERVICE, 3 POINTS D'ACCÈS :

Accueil dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville

Accueil téléphonique : 05 56 84 34 84

du lundi au vendredi de 9h à 18h

Par mail : allo@talence.fr



MOBILITÉS

Est-il confirmé que les véhicules Critair 4 seront bannis fin 2022 et les Critair 3 fin 2023 ?

- La loi prévoit qu'une Zone à faible émission doit être mise en place à l'échelle de la Métropole. C'est donc Bordeaux Métropole qui décidera de la date et des modalités de sa mise en œuvre. Les discussions sont en cours et la Ville de Talence suit attentivement ces travaux, car il sera nécessaire de trouver des modes d'accompagnements pour les propriétaires de véhicules qui ne pourront plus circuler.

Réflexion sur la mauvaise desserte de Talence Nord pour aller au centre-ville

- La Délégation de Service Public relative aux Transports sera réattribuée en 2023. Dans ce cadre, la Ville de Talence a demandé la liaison du centre-ville au quartier par un bus en direct, sans rupture de charge. La municipalité a donc fait remonter cette problématique à Bordeaux Métropole en espérant qu'elle soit prise en considération.

PROPRETÉ

Nettoyage plus régulier des caniveaux par une balayeuse mécanique

- Le service propreté va se doter d'une balayeuse auto-portée supplémentaire qui permettra de doubler les capacités de balayage mécanique.

Demande d'une campagne pour inciter les Talençais à rentrer leurs poubelles vides

- La Métropole, compétente en matière de collecte des déchets, réalise régulièrement des campagnes de sensibilisation à cet effet.

SÉCURITÉ

L'état de la délinquance à Talence a été présenté ainsi que les chiffres communiqués par la Préfète à l'échelle du département. Le plan prévention et sécurité a été détaillé par M. le Maire et les adjoints concernés.

Plusieurs questions ont été posées par la suite dont :

Sentiment d'insécurité lié à l'extinction de l'éclairage public à partir de 1h du matin.

- Aucune statistique ne démontre de corrélation entre l'extinction de l'éclairage public et l'augmentation de la délinquance. Par exemple, des villes voisines, comme Bordeaux, qui n'éteignent pas leur éclairage public, subissent tout de même une hausse de la délinquance. Le travail de la police et de l'ensemble des acteurs concernés, dont la Ville par son plan prévention et sécurité, contribue à réduire la délinquance et le sentiment d'insécurité associé.

Déploiement de vidéo-protection dans le quartier

- Dans le cadre du plan prévention-sécurité, il est prévu l'implantation de 30 caméras supplémentaires sur tout le mandat. Cette augmentation des périmètres vidéoprotégés permettra de couvrir les secteurs et lieux objets du plus grand nombre de faits de délinquance, les carrefours et giratoires stratégiques d'entrée de ville ou de quartier ainsi que les espaces vulnérables (parvis, établissement d'enseignement, parcs publics). Le secteur La Taillade est déjà équipé de deux caméras filmant l'intégralité de la passerelle Sainte-Marie. Le quartier sera concerné par le plan d'extension. Une demande a été faite à la Préfecture en ce sens.

Dangereusité de l'avenue Paul Bert liée à la vitesse excessive et au non-respect de la priorité à droite

- Il s'agit d'un secteur aménagé en zone 30 qui inclut donc automatiquement, selon la réglementation, la priorité à droite aux intersections, dont l'intersection 14 juillet / Paul Bert. Même avec une signalisation adaptée, les comportements des contrevenants peuvent perdurer, d'où l'opportunité des contrôles routiers renforcés par la Police municipale (Contrôle de vitesse avec radar et contrôle du respect du stop et des priorités à droite. Tout contrevenant s'expose à une amende de 4^{ème} classe de 135€ et à un retrait de 4 points de permis). Les habitants peuvent également se rapprocher de leur Conseil communal pour demander l'implantation d'un radar pédagogique à cet endroit.

PLAN PRÉVENTION ET SÉCURITÉ 2020-2026

➤ Accroître et diversifier les actions de prévention et de médiation :



- recrutement de médiateurs supplémentaires
- ↗ d'actions de prévention en lien avec les associations
- rappel à l'ordre
- accueil de travaux d'intérêt général

➤ Étendre le réseau de vidéo-protection :



- ↗ de caméras notamment dans des carrefours stratégiques, en lien avec la police nationale

➤ Renforcer l'action de la police municipale



- Effectifs de la police municipale : x2
- À terme, des patrouilles 7j/7, jusqu'à 1h

VERT CHEZ VOUS

LE PLAN VERT CHEZ VOUS

➤ VÉGÉTALISER

- Offrir 110 ha d'espaces verts publics
- Végétaliser 100% des écoles et des crèches
- Planter des arbres fruitiers

➤ EMBELLIR

- Réaménager 7 places du quotidien
- Planter des massifs fleuris saisonniers

➤ RAFRAICHIR

- Créer des micro-forêts urbaines
- Implanter des bancs végétalisés

à retrouver sur www.talence.fr/vert-chez-vous



Réflexion générale sur le parc Triaire

- Le parc est bien entretenu, des arbres morts ont été coupés et vont être remplacés. Un jardin a un cycle de vie au rythme des saisons. Contrairement à un parc classique le Parc Triaire est un bois de type III, c'est-à-dire qu'il est en autogestion partielle permettant à la végétation de s'autoéquilibrer. Le bassin a été rebouché suite à la demande des riverains et est désormais une zone végétalisée. Une étude de la Ligue pour la protection des oiseaux, demandée par la Ville pour la gestion des oiseaux de ce parc, est en cours.

**PROGRAMME
2021-2022**

-  STATIONS TRAMWAY
-  TRACÉ DU PROJET BHNS
(BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE)
-  PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
TALENCE-MÉDOQUINE

**GRANDS PROJETS
2021-2022**

 Maison des nouvelles
solidarités
inauguration mai 2022

 Rond-point Crespy
livré en décembre 2021

 Rond-point Roul/Libération
livré en janvier 2022

 Parc Colette
inauguré le 20 octobre 2021

 Skatepark
livraison automne 2022

 Stade Pierre-Paul Bernard
livraison été 2023

 Stade nautique
livraison printemps 2023

 Réaménagement des places Émile Zola, 14-18 et Peylanne

 Réhabilitation des écoles Lapie *livraison été 2023* et Ravel *livraison 2024*

 Avenue Georges Lasserre
livraison été 2022



Conception : Ville de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu de réunion sur : www.talence.fr/je-participe/parlons-ville-parlons-vie/